



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE

ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

En mairie 87240 SAINT-SYLVESTRE
Association Loi de 1901 – C.C.P LIMOGES 1230-31 F
www.sassag.com contact@sassag.com

Septembre 2018

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association 25 août 2018

Sur convocation de son Président, l'association a tenu le 25 Août 2018 son assemblée générale ordinaire annuelle dans la salle des fêtes de Saint Sylvestre.

La température extérieure étant excellente, le moral des adhérents était au beau fixe et l'accueil des participants agréable, tout le monde étant heureux de retrouver de nombreuses figures de connaissance. Le Président ouvre alors la séance devant 75 personnes auxquelles il convient d'associer 71 personnes ayant eu l'amabilité de se faire représenter. Le Président explique alors les raisons de la bonne humeur générale : de nombreuses adhésions ont été enregistrées et les activités de l'association ont été nombreuses et réussies. Certes quelques abandons sont à déplorer ainsi que des décès de très anciens amis dont la mémoire va nous accompagner encore longtemps. Le Président fait part d'une grande joie puisqu'il a fêté il y a quelques jours le 100^{ème} anniversaire de celle qui fut notre secrétaire d'honneur depuis presque le début de l'association : Suzanne CHAMBAUD.

Le Président informe l'assemblée que la mairie de Saint Sylvestre nous a envoyé un courrier recommandé nous mettant en demeure de faire cesser les désordres dus au mur sud de l'abbaye qui interdit le passage aux riverains de ce bel endroit.

Le Président informe l'assemblée qu'un généreux membre de l'association, Gilles VALLETON, a accepté de reprendre le flambeau des visites dans la chapelle racontant l'histoire de l'abbaye de Grandmont. Cela a très bien fonctionné tout cet été, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs, et de nombreuses nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Notre vice-Président Bernard BERNABEN prend ensuite la parole pour détailler les activités de l'année écoulée. La dernière journée de travail à Grandmont, le 9 mai, a rassemblé de nombreux et courageux bénévoles autour d'un broyeur de branches de location. Françoise et Gérard CHEVIN avaient très bien manœuvré et la machine fut parfaitement utilisée. Les sécateurs, haches, et tronçonneuses ont bien rempli leur mission, et la journée s'est terminée avec la soif dans le gosier mais le plaisir au cœur. Une mention spéciale pour féliciter le Comité Scientifique pour l'organisation de la journée d'études du 18 mai à l'Université de Limoges. Les nombreux orateurs furent vivement applaudis et les auditeurs ravis. Vous avez tous pu admirer les 5 panneaux destinés à être affichés sur notre clôture à Grandmont, et l'un d'eux est d'ailleurs présent dans la salle. Ce sont des photos tirées du rapport du Professeur RACINET pour 2017 qui ont été agrandies, et qui expliquent bien comment travaillent les archéologues.

La parole est alors donnée à notre ami Jean Paul SERVOLE pour donner des nouvelles de notre châsse de Grandmont. C'est lui en effet, avec l'aide de Gérard CHEVIN, qui a remis au transporteur cette superbe pièce, demandée pour 18 mois par l'un des plus grands musées de Berlin en Allemagne, le JEWISH MUSEUM BERLIN. Il nous faudra attendre le mois de mars prochain pour l'admirer à nouveau dans la chapelle.

Le Président reprend la parole pour présenter les comptes de 2017. Si les cotisations de nos membres sont en légère baisse, par contre les ventes d'ouvrages ont sensiblement augmenté, et l'on voit la réception du remboursement par la DRAC d'une partie de la subvention relatif à la facture de l'étude réalisée à Grandmont pour la restauration du mur sud de l'abbaye. Ce qui explique que les recettes de 2017 sont en sensible augmentation. Au chapitre des dépenses, à noter notre versement de 4000 € pour les fouilles, puis 1904 € pour l'abattage des arbres sur le terrain de l'abbaye. Tout ceci expliquant un résultat positif de l'exercice de 429 €.

Passant alors la parole au Professeur RACINET, celui-ci nous a expliqué le travail, les recherches de ses archéologues, sous une température difficile :

Voici le texte établi par le Professeur Philippe RACINET et Julie COLAYE :

« Dans la nef de l'église médiévale de l'abbaye de Grandmont, une fenêtre a été ouverte de part et d'autre d'une ancienne porte occidentale de communication avec le cloître. A l'est de ce passage, le substrat granitique se trouve directement sous les remblais de démolition de l'église ; aucun pavement ou préparation de sol ne subsiste, ce qui dénote d'un démontage systématique. En revanche, du côté ouest et au droit du seuil de la porte, les vestiges d'un dallage de granit viennent s'appuyer contre le fantôme du mur gouttereau sud, dont l'emprise est marquée par une petite entaille dans le rocher. Cet ensemble permet de restituer le sol de cette partie de l'église, avec des dalles rectangulaires le long du mur et des dalles hexagonales placées en biais par rapport à l'axe de la nef et rythmées par des bandes transversales de dalles rectangulaires. Cette disposition est celle retrouvée au centre de la nef et plus à l'est, lors d'une campagne précédente. En revanche, dans le secteur fouillé cette année, le pavement latéral de terres cuites n'existe pas, ce qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle cet agencement est associé à la présence des stalles. Ces dernières doivent s'interrompre à cause de la porte et, peut-être aussi, d'une position trop occidentale. Enfin, au niveau du seuil, le rocher a été creusé à trois reprises pour placer des sépultures, qui n'ont pas été fouillées cette année.

La partie extérieure sud du chevet a fait l'objet d'un grand sondage pour étudier le contact avec le mur de la chapelle latérale et pour connaître l'extension de la zone cémentaire retrouvée en 2016 dans l'axe du chevet. L'élévation du mur de chevet comporte de nombreux réemplois (éléments de colonnes, pierres avec enduits...), dont des corbeaux placés en boutisse et nettement saillants. Tous les corbeaux ont été buchés sauf ceux de l'assise inférieure, reposant sur les puissantes fondations débordantes qui ne comportent aucun réemploi. Ces dernières sont associées à un contrefort arasé, construit en fonction de la pente du rocher. Le mur de la chapelle latérale vient s'accoler sur le haut du chevet et comporte des réemplois. Toutefois, les trois premières assises, qui s'appuient sur le rocher en épousant sa forme irrégulière, ne comptent aucun réemploi et fonctionnent avec les fondations du chevet, témoignant ainsi d'un état ancien. Le rocher a été utilisé et réaménagé par les constructeurs. La partie sommitale a été aplanie avec des extraits de roche alors que la pente a été purgée de l'arène qui la recouvrait.

Le rebord du promontoire naturel, qui marque une nette déclivité, a été recouvert par une alternance de remblais sableux et de terre noire, certainement en lien avec l'implantation d'une terrasse moins haute que l'actuelle. A la surface de ces remblais un cimetière, déjà repéré en 2016, est composé de tombes construites aménagées les unes par rapport aux autres. Chaque sépulture comporte un seul individu et quatre d'entre eux sont associés à une fiole en

plomb en place, déposée sur le thorax avec une croix sur la face visible. L'un des quatre défunts avait une seconde fiole, en verre, sous le crâne et une croix en plomb dessous. Ce niveau est surmonté d'un second horizon, constitué d'au moins quatre sépultures avec des éléments de coffrage en bois.

Dans la partie occidentale de la galerie nord du cloître, le dallage, composé d'un pavement de granit associé à de très nombreuses dalles funéraires, a été démonté.

Les inhumations se densifient dans le secteur de la porte évoquée plus haut, puisqu'elles sont présentes non seulement le long des murs mais aussi au centre de la galerie.

Les recouvrements systématiques témoignent, du reste, de cette forte densité, sur le temps long.

Les deux grands creusements continus sur les côtés de la galerie sont globalement plus perturbés avec des ré-inhumations successives qui ne tiennent pas compte des limites des sépultures précédentes, ce qui complique la compréhension des relations stratigraphiques.

Les fosses les plus récentes contiennent toutes un individu en place ainsi que des traces de sépultures réduites allant jusqu'à un maximum de six individus. Les individus en place sont majoritairement tête à l'est.



Le mur-bahut nord du cloître comporte un très grand nombre de réemplois, essentiellement concentrés au niveau de l'assise supérieure. A l'est, l'assise inférieure est posée dans une petite tranchée à travers l'arène et, du côté de la cour du cloître, on note la présence d'un niveau supplémentaire composé de blocs de granit bien taillés et agencés régulièrement, ce qui n'est pas le cas pour les assises supérieures, d'où la possibilité de deux états. Ailleurs, les constructeurs se sont servis de fosses antérieures pour placer des assises supplémentaires.

Dans la cour du cloître, l'assise supérieure d'un mur, considéré comme un quai de chargement des pierres du XIX^{ème} siècle, a été démontée. Elle comportait de gros blocs taillés en réemploi qui permettront de formuler des hypothèses quant à l'architecture de l'église et des bâtiments claustraux, construits tant au début du XIII^{ème} siècle que postérieurement.

Le dallage, démonté dans l'angle nord-est de la cour, repose sur un remblai d'égalisation qui contenait de nombreux tessons de céramique (XIV-XVII^{ème} siècle) ; sa fouille a révélé deux structures arasées, antérieures aux murs-bahuts nord et est. La première est un contrefort recoupé par le mur-bahut oriental et arasé pour placer le dallage, qui ne comporte aucun réemploi. Cette structure témoigne nécessairement d'un espace claustral antérieur, qui paraît légèrement décalé par rapport au cloître encore en élévation. La seconde se présente sous la forme d'une construction en L, maçonnée et accolée aux deux assises inférieures du mur –bahut nord, qui paraît établie sur les bords de l'extension sud d'une ancienne fosse aux bords rectilignes repérée de l'autre côté du mur. Il s'agit peut-être d'un pourrissoir. En tout cas, on s'est servi de cette structure pour implanter les fondations du contrefort oriental du mur-bahut dans son dernier état, celui avec les réemplois.

Les maigres vestiges de l'aile orientale ont été analysés, cette année encore, sans pouvoir retrouver l'agencement de ce bâtiment. Toutefois, il convient de noter que ces vestiges ne comportent pas de réemplois. La façade, côté cloître, se résume à une succession discontinue de murs d'orientation et d'appareillage différents. Cette désorganisation est due

aux recoupements engendrés par l'implantation du puissant mur de la galerie du XVIIIème siècle.

Dans le secteur sud de cette zone de fouille, on a retrouvé deux lambeaux de sols successifs : un pavement de terre cuite surmonté d'un dallage de granit, qui marque le dernier état de fonctionnement de ce bâtiment. Sous ces témoins de sol, une structure appareillée en ressauts présente quatre assises s'appuyant et comblant une cavité naturelle du rocher.

On note également la présence de trois canalisations construites, toutes recoupées par le mur de galerie du XVIIIème siècle. De direction est-ouest, elles font parties du système hydraulique de la cour du cloître mais ne fonctionnent pas ensemble. En effet, on ne retrouve pas la poursuite de la canalisation nord à travers le mur-bahut oriental, juste au niveau de son recoupement par le mur de galerie du XVIIIème siècle. Il s'agit de deux canalisations d'évacuation. Enfin, la canalisation sud, très bien construite, est aménagée dans le mur-bahut oriental, avec des réemplois. Ces deux dernières canalisations peuvent fonctionner ensemble et avec le dernier état du cloître, l'une pour l'alimentation et l'autre pour l'évacuation.

Ce secteur permet de bien appréhender la gestion du terrain naturel. Par endroits, pour établir une surface plane, les constructeurs ont dû composer avec un substrat très irrégulier en utilisant des extraits de roche pour combler les cuvettes et niveler le terrain, parfois sur plusieurs lits avant d'implanter leur construction. Ils ont également pris soin d'établir leur tranchée en profitant des zones de fracture.

Contrairement à ce qui avait été envisagé, le sous-sol du bâtiment du XVIIIème siècle comporte une cave monumentale dans sa partie sud, qui a détruit toutes les structures antérieures. Le mur ouest présente deux types de construction : une assise supérieure grossièrement appareillée et toutes les assises inférieures parfaitement appareillées. Cela peut correspondre à l'articulation entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, les murs de ce dernier pouvant être recouverts de lambris de bois. Le mur nord correspond à un refend, large de 1,30m, derrière lequel devait se trouver un autre espace de cave. Le mur oriental a été démantelé en dégradé du nord vers le sud, à moins qu'il ne s'agisse d'une descente d'escalier placée au milieu du bâtiment. Il se termine, au sud, par une sorte d'abside semi-circulaire aboutissant à un pilier placé au centre de la paroi sud. Le pilier fait face à un autre pilier encastré dans le mur ouest. L'espace entre les deux piliers peut correspondre à un couloir permettant d'accéder directement à l'espace de cour depuis la terrasse sud. Les blocs des différentes parois comportent de nombreux glyphes (marques de tâcherons ?). Cette pratique est rare pour l'époque. Aucune trace de sol aménagé n'a été clairement retrouvé, sinon un remblai permettant de niveler un rocher toujours aussi irrégulier, sur lequel les constructions du XVIIIème siècle se sont systématiquement implantés. On peut, du reste, penser que des blocs de rocher devaient émerger çà et là au niveau du sol de cette cave. Un énorme massif de maçonnerie de 3m sur 4,70m et d'une hauteur supérieure à 5m, a été implanté à l'angle nord-est de cet espace de cave, en s'appuyant sur ses parois est et nord. Il pourrait s'agir d'un môle destiné à supporter un puissant engin de levage pour extraire les blocs de granit constituant les murs du XVIIIème- siècle, lors de leur démontage au début du siècle suivant.

Plusieurs apports de cette campagne doivent être soulignés d'emblée :

- les constructeurs de toutes les époques ont dû et su s'adapter à un promontoire naturel ingrat, en utilisant toutes les caractéristiques du sol granitique (fractures, dégradation différentielle donnant à la fois de la roche dure et du sable...);
- plusieurs structures témoignent d'un espace monastique antérieur à celui majoritairement retrouvé en fouille, tant au niveau de l'église (fondations du chevet) qu'au niveau de la chapelle latérale (trois premières assises du mur oriental) ou du cloître (constructions arasées et recouvertes par le dernier dallage);
- les réemplois retrouvés dans les constructions comme les pièces architecturales présentes dans les remblais constituent autant d'indices pertinents non seulement pour connaître la

structure des bâtiments édifiés au début du XIII^{ème} siècle mais aussi pour appréhender les édifices du dernier état du monastère avant sa reconstruction totale dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle ;

-l'ampleur et la monumentalité de cette dernière reconstruction sont clairement montrés par la mise au jour d'une partie du sous-sol du grand bâtiment nord-sud, constituant l'aile principale du nouveau monastère ; par ailleurs, la découverte de nombreuses marques de tailleurs de pierre devraient éclairer d'un jour nouveau la gestion du chantier en cette fin d'Ancien Régime ;

-la découverte d'une cinquantaine de sépultures (pour une petite centaine d'individus) dans plusieurs endroits (église, galerie nord du cloître, zone orientale du chevet, galerie du XVIII^{ème} siècle) fournit le matériau nécessaire pour appréhender la politique funéraire des grandmontains sur le temps long (XII-XVIII^{ème} siècle) ; par ailleurs, la découverte de fioles en plomb, de même type, sur le thorax de plusieurs squelettes inhumés dans la même zone constitue une pratique funéraire très mal renseignée, élément qui vient s'ajouter à l'absence de poterie funéraire dans toutes les sépultures fouillées à ce jour, quel que soit l'époque et le lieu.

Comme tous les ans, de nombreuses activités parallèles à la fouille ont contribué à une meilleure connaissance du site et de son environnement : début du relevé de la terrasse ouest, enrichissement d'un SIG qui est maintenant opérationnel, mise en œuvre d'un programme de prospection par LiDAR... Enfin, les sources latines les plus anciennes ont fait l'objet d'une nouvelle traduction qui permettra une réinterprétation des données historiques, très lacunaires, que nous avons pour le XII^{ème} siècle.

Les applaudissements nourris traduisent bien l'intérêt de l'assistance comme de l'ensemble de tous les membres de l'association, et les encouragements à poursuivre ces travaux.

Reprenant la parole, le Président indique à toutes et à tous que l'assemblée générale prochaine aura lieu le 24 août 2019 et rappelle que conformément à nos statuts, l'ensemble des membres du conseil d'administration devra se présenter devant les adhérents pour une nouvelle élection. Il est donc fait appel à toutes les bonnes volontés pour remplir ces fonctions parfois ingrates mais toujours enthousiasmantes. Le Président indique d'ailleurs qu'il vient de recevoir la démission, pour affaires personnelles, de notre secrétaire Jean Paul SERVOLE, et pour le remercier vivement pour l'accomplissement de sa mission, c'est sous les applaudissements que l'assemblée prend acte de son départ.

Avant de clore la séance, le Président rappelle à tous le concert de JAZZ dans l'église de Saint Sylvestre le lendemain après-midi. A ce jour nous savons tous que ce fut un grand succès, tant par le nombre de spectateurs que par la qualité du spectacle. La partie technique avait été mise en place par deux sympathiques techniciens, Jean Claude RIBANO et Christian BINET, des professionnels de la chanson à « La Grange Aux Chansons ».

Quant à nos quatre musiciens, Eric LUTER, Jean Pierre JOFFRES, Christophe TELLEZ et Benoit RIBIERE, c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'ils nous ont régales, avec bien entendu « dans les rues d'Antibes » suivi de « Petite fleur » et en particulier avec le final dans ce lieu approprié, quand tous les spectateurs ont repris ensemble ce morceau célèbre de Louis ARMSTRONG: « when the saints go marching in ».

Une information de dernière minute : le dimanche 4 novembre a été choisi comme journée de travail pour Grandmont. Avis aux volontaires ! Rdv devant la chapelle à 9h avec gants, tronçonneuse coupe-fil, scie à mains et beaucoup de bonne volonté. N'oubliez pas le casse-croute pour midi, le « château Grandmont » sera là !

Les Amis de Saint Sylvestre se sont alors séparés après avoir rangé les tables et chaises, en se disant : A bientôt.